



Tourisme
Sept-Îles



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Des pêcheurs en herbe à l'action !

Tourisme Sept-Îles et la Fondation de la faune du Québec initient des jeunes à la pêche sportive

Sept-Îles, le 26 mai 2016 – Tourisme Sept-Îles et ses partenaires locaux accueilleront le 4 juin prochain au Centre communautaire du Lac Daigle, 30 jeunes filles et garçons pour une journée d'initiation à la pêche dans le cadre d'activités du programme *Pêche en herbe*. Initié par la Fondation de la faune du Québec pour favoriser la relève à la pêche, ce programme reçoit la collaboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.

Soulignons que l'activité offerte par Tourisme Sept-Îles a été sélectionnée parmi les projets offrant le meilleur encadrement et les meilleures activités de formation auprès des jeunes adeptes de la pêche. Avec l'autorisation du MFFP, chaque jeune recevra un certificat *Pêche en herbe* qui lui tiendra lieu de permis de pêche aux espèces autres que le saumon atlantique jusqu'à ce qu'il atteigne 18 ans. La Fondation de la faune remet également à chaque jeune une brochure éducative « Moi je pêche avec ... Guliver ! » et un ensemble de pêche pour débutant.

C'est ainsi que la Fondation compte rejoindre cette année plus de 18 000 nouveaux adeptes, notamment par l'entremise des organismes locaux qui prennent en charge la journée de *Pêche en herbe*, qui inclut une formation sur la pêche, la sécurité, la réglementation ainsi que sur l'habitat et la biologie du poisson, suivie d'une activité de pêche supervisée. Depuis sa création en 1997, le programme *Pêche en herbe* a permis d'initier plus de 250 000 jeunes.

« C'est grâce à la qualité des activités présentées aux jeunes et à l'engagement d'organismes comme Tourisme Sept-Îles que nous pouvons chaque année atteindre nos objectifs de recrutement de nouveaux adeptes de la pêche. Dans la même lignée, j'en profite pour convier les gens de la région à participer à la *Fête de la pêche* les 3, 4 et 5 juin. En effet, encore cette année, la réglementation de pêche en vigueur demeure modifiée pour permettre à tous et à toutes de **pêcher sans permis** lors de ces trois jours de festivités tenues aux quatre coins du Québec », conclut M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

***Pêche en herbe*, une présentation de la Fondation de la faune du Québec, avec le soutien de son principal partenaire, CANADIAN TIRE.**

Consignes relatives à l'activité du 4 juin

Les jeunes de 9 à 12 ans intéressés à participer à l'activité de pêche du 4 juin doivent obligatoirement être inscrit. Les inscriptions se font par téléphone au 418 962-1238 p. 2550. L'activité se déroule de 9 h à 16 h. La présence des parents est obligatoire.

Les participants doivent apporter :

- Bottes de pluie
- Vêtements adéquats
- Huile à mouche
- Crème solaire
- Dîner froid

À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :

Pascale Malenfant
Agente des communications et du marketing
Tourisme Sept-Îles
418 962-1238 p. 2581
pmalenfant@tourismeseptiles.com

Inscriptions :

Tourisme Sept-Îles
418 962-1238 p. 2550

Renseignements :

M^{me} Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets et responsable du programme *Pêche en herbe*
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 139
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca